

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 9 AVRIL 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Objet de la délibération :
Approbation du compte administratif 2023.

N°47/2024

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BURAVAND Jean-Paul (pouvoir donné à AMY Renée), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à FROISSART Jany), BURAVAND Julien (pouvoir donné à MAFFEI Pascal).

Absents : FABRE Patrice, BRISENO Laetitia.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. CATILLON Vincent.

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE,

Sous la Présidence de Madame Renée AMY, 1^{ère} Adjointe,

DELIBERE sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Jérémie BECCIU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

Délibération du conseil municipal N° 47/2024 du 9/4/24 (suite)

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2023						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 463 082,40		532 752,15		1 995 834,55
opérations de l'exercice	1 628 551,45	992 545,69	1 980 674,49	2 127 272,45	3 609 225,94	3 119 818,14
TOTAUX	1 628 551,45	2 455 628,09	1 980 674,49	2 660 024,60	3 609 225,94	5 115 652,69
Reste à réaliser	1 869 721,00	1 087 511,00			1 869 721,00	1 087 511,00
TOTAUX CUMULES	3 498 272,45	3 543 139,09	1 980 674,49	2 660 024,60	5 478 946,94	6 203 163,69
RESULTATS DEFINITIFS		44 866,64		679 350,11		724 216,75

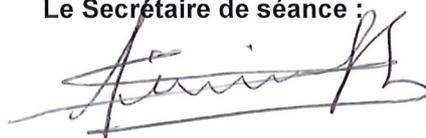
CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :



La 1^{ère} adjointe :

